



Collectif "Uni-e-s contre une immigration jetable"

59^{ème} Cercle de Silence

20 septembre 2014

u.c.i.j.



cercle de silence

Misère de l'hébergement d'urgence pour les migrants et migrantes aussi !

En juillet 2014 à Nantes une centaine de sans-logis ont été une nouvelle fois expulsés d'un squat. La plupart demandent l'asile.

Pour accéder à l'hébergement d'urgence, il faut téléphoner au 115 avec des délais d'attente jusqu'à une demi-heure ! Le 115 peut envoyer des personnes de Nantes à St-Nazaire en chambres d'hôtel.

Pourquoi pas si leur santé, leur situation personnelle, leur suivi social et leurs trajets sont pris en compte ? Mais aucune indication de service social où s'adresser à leur arrivée. Celui-ci est situé à 4 km de la gare alors qu'il y a un centre médico-social près de la gare ! Pas de réduction sur les tickets de bus sauf à attendre 15 jours d'accord

d'une commission... après demande par le dit service social !

L'arrivée du courrier, les rendez-vous au CHU, aux avocats sont à Nantes ! Et pas de tickets de train attribués ni une réduction possible sur ceux-ci !

Les aides alimentaires du Conseil Général et du CCAS se restreignent, toujours sous forme de bons pour certains magasins avec liste de produits interdits d'achat. Sans espèces : comment payer le bus et le téléphone pour le 115 ?

La politique du gouvernement Hollande doit changer pour assumer les tâches de l'État notamment celles concernant l'hébergement d'urgence et l'accès aux droits fondamentaux !

Nous en appelons à la conscience de tous et vous invitons à rejoindre les cercles de silence, même pour quelques instants

à Saint-Nazaire, Esplanade des Droits de l'Homme, chaque 3^{ème} samedi du mois de 15 h. à 16 h.

Prochains cercles : 18 octobre, 22 novembre, 20 décembre...

Les cercles de silence sont composés de citoyens dont certains sont membres du collectif "UniEs Contre l'Immigration Jetable" région nazairienne



Collectif "Uni-e-s contre une immigration jetable"

59^{ème} Cercle de Silence

20 septembre 2014

u.c.i.j.



cercle de silence

Misère de l'hébergement d'urgence pour les migrants et migrantes aussi !

En juillet 2014 à Nantes une centaine de sans-logis ont été une nouvelle fois expulsés d'un squat. La plupart demandent l'asile.

Pour accéder à l'hébergement d'urgence, il faut téléphoner au 115 avec des délais d'attente jusqu'à une demi-heure ! Le 115 peut envoyer des personnes de Nantes à St-Nazaire en chambres d'hôtel.

Pourquoi pas si leur santé, leur situation personnelle, leur suivi social et leurs trajets sont pris en compte ? Mais aucune indication de service social où s'adresser à leur arrivée. Celui-ci est situé à 4 km de la gare alors qu'il y a un centre médico-social près de la gare ! Pas de réduction sur les tickets de bus sauf à attendre 15 jours d'accord

d'une commission... après demande par le dit service social !

L'arrivée du courrier, les rendez-vous au CHU, aux avocats sont à Nantes ! Et pas de tickets de train attribués ni une réduction possible sur ceux-ci !

Les aides alimentaires du Conseil Général et du CCAS se restreignent, toujours sous forme de bons pour certains magasins avec liste de produits interdits d'achat. Sans espèces : comment payer le bus et le téléphone pour le 115 ?

La politique du gouvernement Hollande doit changer pour assumer les tâches de l'État notamment celles concernant l'hébergement d'urgence et l'accès aux droits fondamentaux !

Nous en appelons à la conscience de tous et vous invitons à rejoindre les cercles de silence, même pour quelques instants

à Saint-Nazaire, Esplanade des Droits de l'Homme, chaque 3^{ème} samedi du mois de 15 h. à 16 h.

Prochains cercles : 18 octobre, 22 novembre, 20 décembre...

Les cercles de silence sont composés de citoyens dont certains sont membres du collectif "UniEs Contre l'Immigration Jetable" région nazairienne